

le 28 mars 2024

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire



Mme Jeanne Charrières - Guigno



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRANSMIS LE 26/03/2024
REÇU LE 26/03/2024
AFFICHÉ LE 26/03/2024
NOTIFIÉ LE 28/03/2024
PUBLIÉ LE 28/03/2024
EXPOSITOIRE LE 28/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024
DÉLIBÉRATION N°24

OBJET : TECHNIQUES - OFFRE DE CONCOURS POUR DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRÈRES LOUIS ET MARCEL BRAËT AU PROFIT DE LA RÉSIDENCE LE CLOS DES ÉRABLES – FRANCONVILLE-LA-GARENNE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Alain VERBRUGGHE à Dominique ASARO.

Franck GAILLARD à Frédéric LÉPRON.

Bruno DE CARLI à Marie-Christine CAVECCHI.

Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET à Henri FERNANDEZ.

Maryem EL AMRANI à Marion WERNER.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN à Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT à Vincent MULOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION n°24

OBJET : TECHNIQUES - OFFRE DE CONCOURS POUR DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRÈRES LOUIS ET MARCEL BRAËT AU PROFIT DE LA RÉSIDENCE LE CLOS DES ÉRABLES – FRANCONVILLE-LA-GARENNE.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-12, L.2121-13 et L.2121-29,

VU la demande de permis de construire déposée par la Société AIC résidence Clos des Érables, en vue de réaliser un ensemble immobilier de 91 logements, dénommé « Résidence Le Clos des Érables » sise 1 au 5 Bis Rue des Frères Louis et Marcel Braët,

CONSIDÉRANT que les travaux de construction des ensembles bâtis, situés le long de la rue des Frères Louis et Marcel Braët ont endommagé les voiries et rendu l'accès impraticable,

CONSIDÉRANT que les travaux de réfection de la voirie sont estimés à un montant de 378.500,00 € TTC, que ces travaux présentent un intérêt certain pour la société AIC, le promoteur, pour les futurs résidents de la résidence, la société AIC se proposant de participer à hauteur de 40 000 € euros aux dépenses assumées par la Commune.

APRES l'avis de la Commission Techniques « Urbanisme / Bâtiments / Voirie / Transports, en date du 04 mars 2023, et de la Commission "Ressources et Développement", en date du 7 mars 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{ER} : **APPROUVE** l'offre de concours pour les travaux de requalification de la Rue des Frères Louis et Marcel Braët au profit de la Résidence des Érables sise 1 au 5 Rue des Frères Louis et Marcel Braët.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention annexée, qui détermine le montant de l'offre de concours apportée par le Promoteur AIC résidence Clos des Érables, les modalités de règlement de la participation et les engagements respectifs des deux parties.

Article 3 : **DIT** que la recette sera inscrite au budget communal et la dépense relative à ces travaux sera imputée au budget communal

Article 4 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants
Pour : 38 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer**DEL21032024Q24**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-26T16-55-09.00 (MI251888923)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240321-DEL21032024Q24-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - OFFRE DE CONCOURS POUR DES
 REQUALIFICATION DE LA RUE DES FRÈRES LOUIS ET MARCEL
 BRAËT AU PROFIT DE LA RÉSIDENCE LE CLOS DES
 - FRANCONVILLE-LA-GARENNE.

Date de décision : 21/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
 9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 24 - TECH - OFFRE DE CONCOURS Multicanal : Non
RUE F. BRAËT CLOS DES
ERABLES.PDF

Pièces jointes :

24 - TECH PJ -Convention
offre concours signée par
M. DUPONT AIC.PDF

Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 26/03/24 à 15:35

Date 26/03/24 à 16:55

Date 26/03/24 à 17:00

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha

